

## **ORDRE DU JOUR**

### **POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 7 MARS 2002 À 7 h 30 DANS LA SALLE DU CONSEIL**

1. Appel nominal
2. Déclarations d'intérêt pécuniaire

### **AUDIENCES PUBLIQUES**

**{AUCUNE}**

### **DÉLÉGATIONS**

3. Programme de base hospitalière – Dr LePage :  
Succès de l'Étude ontarienne sur les soins pré-hospitaliers avancés de maintien des fonctions vitales (étude OPAL) auprès des membres de la communauté
  - Dr Rob LePage, médecin en chef, Étude OPAL
  - Paul Bradley, ambulancier paramédical des soins avancés
  - Tyler Popowich, pompier

#### **(À TITRE D'INFORMATION) {PRÉSENTATION SUR RÉTROPROJECTEUR}**

4. Neureka Research Corporation – Technologie de surveillance des fonctions cardiaques
  - Helen Mulc, gestionnaire de l'équipe de l'Expansion commerciale

#### **(À TITRE D'INFORMATION) {PRÉSENTATION PowerPoint}**

5. Table ronde du maire sur le recrutement et le maintien en poste des médecins et des professionnels de la santé apparentés – Stratégie de recrutement des médecins 2002
  - Jackie Thoms, Coprésidente, Table ronde du maire sur le recrutement et le maintien en poste des médecins et des professionnels de la santé apparentés

#### **(À TITRE D'INFORMATION)**

## **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

## **PARTIE 1 – ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS**

### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C- de l'ordre du jour des résolutions)**

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

## **PROCÈS-VERBAUX**

Seuls les changements se rapportant à des erreurs ou à des omissions d'une réunion précédente pourront être effectués au moment de l'adoption du procès-verbal. Tout autre commentaire sera irrecevable.

- C-1 Rapport n° 24, Procès-verbal de la réunion du 28 février 2002 du Conseil municipal.

### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)**

- C-2 Rapport de l'Office de protection de la nature du district du Nickel, procès-verbal du 13 février 2002

### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL REÇU)**

- C-3 Rapport du Conseil de santé de Sudbury et du district, procès-verbal du 27 novembre 2001

### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL REÇU)**

- C-4 Rapport n° 10, procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2001 du Conseil d'administration du Sudbury Metro Centre

### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL REÇU)**

- C-5 Rapport de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration du Sudbury Metro Centre, procès-verbal du 12 décembre 2001

### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL REÇU)**

- C-6 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du 21 février 2002 du conseil des Services de police du Grand Sudbury.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)**

### **SOUMISSIONS**

**{AUCUNE}**

### **RAPPORTS DE GESTION COURANTS**

- C-7 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 27 février 2002, portant sur la vente de terrains municipaux excédentaires : 127, rue Cedar, Sudbury  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-8 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 27 février 2002, portant sur la vente de terrains municipaux excédentaires : 4, avenue Joseph, Walden  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-9 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 27 février 2002, portant sur la vente de terrains municipaux excédentaires : promenade Gateway, Sudbury, étant le lot 58 du plan 53M-1239  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-10 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 27 février 2002, portant sur la prolongation du contrat des Services de relevée de compteurs d'eau R97-48, partie B, Corps canadien des commissionnaires  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

### **RÈGLEMENTS**

2002-63A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LA PROCÉDURE DU CONSEIL À L'OCCASION DE SA RÉUNION DU 7 MARS 2002

2002-64A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA VENTE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 127, RUE CEDAR, VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 27 février 2002

**NOTA :** Les règlements 2002-65Z, 2002-66Z, 2002-67Z et 2002-68Z ont été adoptés à la réunion du 28 février 2002 du Conseil.

2002-69A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR AUTORISER LA VENTE DU LOT 58, PLAN 53M-1239,  
PROMENADE GATEWAY, VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du  
27 février 2002

2002-70A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR AUTORISER LA VENTE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE  
AU 4, RUE JOSEPH, VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du  
27 février 2002

2002-71R 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR DÉCLARER QUE CERTAINES PARCELLES DE  
TERRAINS FERONT PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER  
MUNICIPAL

(Ce règlement est présenté au Conseil afin de mettre à jour les parties de chaussées achetées ou autrement acquises par la Ville, pour fin de voirie, qui seront officiellement déclarées en tant que chemins. Un bon nombre d'élargissements, de transferts de lotissements, de triangles de visibilité, etc., sont inclus.)

2002-72Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-302, À SAVOIR LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE GLOBAL DE L'ANCIENNE VILLE  
DE RAYSIDE-BALFOUR

Résolution 2002-17 du Comité plénier – planification

(Ce règlement modifie le zonage de la propriété en question, pour lui attribuer la désignation de terre agricole classée afin de permettre la construction d'un atelier de menuiserie mesurant 2 400 pi<sup>2</sup> qui sera utilisé par le résident de la maison sur la même propriété portant la désignation civique 4446, chemin municipal 35, Azilda – A. Poulin / D. Caza.)

**PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)**

**CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT**

{AUCUNE}

**PARTIE II – ORDRE DU JOUR RÉGULIER**

**QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES**

{AUCUNE}

**RAPPORTS DES GESTIONNAIRES**

- R-1 Lettre datée du 28 février 2002 de l'administrateur en chef et George B. Cuff & Associates Ltd. portant sur la mise en oeuvre du rapport Cuff.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

**MOTIONS**

**ADDENDA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**AVIS DE MOTIONS**

**SÉANCE À HUIS CLOS (articles incomplets)**

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 10 h (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

**{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 h.}**

2002-03-01

THOM M. MOWRY  
GREFFIER MUNICIPAL

GLORIA WARD  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL